

Les échos de Castelnau



Bulletin Municipal d'informations N°35 - mai 2017

Prochainement à Castelnau :



Zumba Party

Salle polyvalente
de Castelnau de Guers

**Avec Stéphanie
et Cyril**

19 mai à 20h30 10€
gratuit - de 12 ans

*Venez danser, découvrir ou seulement regarder!!
ouvert à tous*

Inscription Sandrine : 06 70 53 37 10



**Journée des Réfugiés
Castelnau de Guers**
Dimanche 21 mai, 2017 - Salle à côté de la Mairie

Les bénévoles de Languedoc Solidarité avec les Réfugiés seront présents entre 10h et 17h pour :

- Partager des informations sur la situation réelle des réfugiés et des activités de l'Association LSR
- Recevoir vos dons alimentaires pour les réfugiés dans l'Hérault
 - Huiles
 - Céréales
 - Yaourt nature
 - Riz nature
 - Patates
 - Tomates en boîte
 - Lait
 - Jus de fruits
 - Couches (TS)
 - Produits d'hygiène corporelle, etc.

Languedoc Solidarité avec les Réfugiés est une association loi 1901 (N° W34009763). Nous sommes toutes et tous bénévoles et fournissons une aide pratique aux familles de réfugiés dans cette région et ailleurs.

Pour plus d'information: www.languedocsolidarite.com



3 4
JUN
2017

Castel en fuoc
Festival Occitan

Castelnau-de-Guers

SAMEDI
ANIMATIONS TRADITIONNELLES / REPAS / CASTEL PLAGE / DÉFILÉ DE MODE
CONCERT JOANDA / **GOULAMAS'K**

DIMANCHE
CONFÉRENCE-CONCERT J.M. LUBAC / ANIMAUX TOTÉMIQUES
REPAS / FEU DE LA SAINT-JEAN AVEC LE LOUP AU CHÂTEAU

PROGRAMME en mairie et sur [facebook](https://www.facebook.com) INFORMATION 06 12 49 18 12

Organisé par 

**FESTIVITÉS
TRADITIONS
SOLIDARITÉ...**



ÉDITO



Très chers concitoyens,

Avant toute chose, je voudrais exprimer à nos viticulteurs victimes du gel, qu'ils soient indépendants ou coopérateurs, la solidarité de l'équipe municipale.

Immédiatement, la Municipalité s'est positionnée comme partenaire pour porter avec eux, leurs besoins et attentes auprès des services concernés : chambre d'Agriculture, MSA, Crédit Agricole, Région, Département, DDTM, Syndicats Agricoles, Etat ...

Il est clair ; au vue des interventions des structures précitées, au cours de la réunion d'urgence qui s'est tenue lundi 24 avril 2017 à la Cave Coopérative « Les Costières de Pomerols » ; qu'il va être difficile d'obtenir des mesures conséquentes qui permettraient à cette profession de traverser l'année 2018 avec des problèmes surmontables.

L'implication du plus grand nombre va être indispensable pour que les réponses des décideurs de tout niveau ne se bornent pas à la lecture des textes en vigueur expliquant que rien ne leur est possible. Vous avez pu le lire ou l'entendre dans les divers médias.

Ce n'est pas de solidarité bienveillante et affective ; celle qui fait pleurer ; dont ont besoin nos viticulteurs, mais de solidarité matérielle et financière ; celles qui font vivre et nourrissent la famille.

Le premier trimestre de 2017 est terminé, nous avons même entamé le second ! Il est grand temps de « boucler » le n° 35 de Vos *Echos de Castelnau*. Il faut bien avouer que l'actualité est si riche de bonnes et de mauvaises nouvelles que la tentation de retarder l'échéance pour que l'évènement le plus récent y figure est grande !

Le premier trimestre 2017, pour les Castelnaulaises et Castelnaulais c'est bien sûr la fête votive. Elle a revêtu cette année une forme particulière, tant sur le contenu que sur son organisation. Bien que boycottée par une partie de la population, celle-ci est qualifiée de « très réussie » par celles et ceux qui y ont participé. Nul doute qu'elle fera date et qu'il y aura un avant et un après. La présentation de son bilan financier, confronté au bilan des années précédentes vous éclairera sur les raisons des prises de positions municipales (un article complet est à votre disposition dans ce numéro).

Le premier trimestre 2017, c'est aussi l'approbation du budget municipal pour l'année en cours. Des décisions importantes, peut être impopulaires mais nécessaires ont dû être prises pour 2017.

En effet, depuis 2013, les dotations versées par l'Etat ont été amputées de 96 700€, auxquels viennent s'ajouter les 13 000€ du budget 2017, soit 109 700€ de moins pour subvenir à vos besoins.

Malgré tout, et cela est vérifiable très facilement sur les sites du gouvernement, les taux pratiqués à Castelnau de Guers pour la taxe d'habitation ou la taxe foncière (bâti) sont largement en dessous des moyennes du département de l'Hérault, ainsi que de tous les départements en France.

	CASTELNAU DE GUERS 2017	NATIONAL 2016	DEPARTEMENTAL 2016
TAXE HABITATION	13.90	24.38	30.25
TAXE FONCIERE (Bâti)	16.21	20.85	27.89

Il est important pour moi que vous maîtrisiez toutes ces informations afin que vous puissiez avoir un jugement objectif et non démagogique de notre gestion de vos impôts.

Le premier trimestre 2017, c'est aussi le renforcement des mesures Vigipirate dû au nombre croissant d'attentats et de meurtres atroces commis par les terroristes de DAESH.

La volonté de la Municipalité est que toutes les animations prévues soient maintenues pour que la résignation ne l'emporte pas sur le vivre ensemble.

Néanmoins, il est de notre devoir de respecter et de faire respecter les consignes nationales en matière de sécurité et de protection de personnes. C'est pourquoi, chaque animation doit être présentée largement en amont aux autorités compétentes (gendarmerie, etc) afin de permettre les modifications nécessaires à sa tenue, tout en sachant qu'à cause des évolutions des contraintes, rien n'est malheureusement jamais acquis.

En cette période où légitimement le stress se mêle au questionnement, la prise de responsabilité de chacun est indispensable.

Il est urgent qu'arrive le temps du bonheur.

Fraternellement,

Jean-Charles SERS, Maire de Castelnau de Guers



TRAVAUX REALISÉS À L'ÉCOLE DES SAUTAROCHS BUDGET DE LA PHASE 3

- > Montant des travaux réalisés : 217 713.06 € HT
- > Montant des travaux subventionnés : 106 012.00 € HT
- > Aide de l'Etat (DETR) : 50 %, soit 53 006.00 €

RÉFECTION DES CHEMINS LES TRAVAUX AU PUECH DEMI EN CHIFFRES

- > Coût des travaux du chemin de Puech Demi : 52 111.20€ TTC
- > Montant des subventions du Conseil Départemental : 15 370€ de subvention.

DEJECTIONS CANINES LES MAÎTRES DOIVENT SE RESPONSABILISER !

Les déjections canines sont autorisées dans les seuls caniveaux à l'exception des parties de ces caniveaux qui se trouvent à l'intérieur des passages pour piétons.

En dehors des cas précités, les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics, les espaces des jeux publics pour enfants et ce par mesure d'hygiène publique.

Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement par tout moyen approprié au ramassage des déjections canines sur tout ou partie du domaine public communal.

En cas de non respect de l'interdiction, l'infraction est passible d'une **contravention de 1ère classe (35 euros)**.

Des distributeurs de sacs sont installés à plusieurs endroits du village (à proximité de l'Espace Bras-sens, au parking du cimetière, Place Barthélemy, Place Neuve...). Ils sont pour vous. Utilisez les !



VIDANGER SA PISCINE LES RÈGLES À RESPECTER

Selon l'article R1331-2 du code de la santé publique, **il est interdit d'introduire des eaux de vidange de piscine dans les réseaux d'assainissement collectif (tout-à-l'égout) ou non collectif.**

Elle peut se faire dans le **réseau d'eau pluvial** si le réseau de canalisations est présent à proximité de la piscine.

Il est également **interdit de vidanger sa piscine sur**



les trottoirs de la Commune. Le déversement de l'eau à l'intérieur de la propriété privée est possible si celui-ci **ne modifie pas et n'aggrave pas le ruissellement naturel de l'eau.** Il est de la responsabilité du propriétaire de la piscine de ne pas créer des nuisances sur des propriétés voisines.

En tout état de cause, l'eau vidangée **ne doit pas contenir de chlore résiduel.** Il faut avoir arrêté le traitement au chlore au minimum 15 jours au préalable.

ANNONCE RECRUTEMENT

La Commune recherche **un agent d'entretien** pour une moyenne d'heures hebdomadaires de 20 heures pour le nettoyage des locaux de l'école, de la Mairie (avec la salle attenante), de la Maison du Peuple et de la salle polyvalente à compter du 1er juillet 2017.

Merci de déposer un CV et une lettre de motivation en Mairie.



ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS DE CASTELNAU DE GUERS COMITÉ F.N.A.C.A.* ET UNION HÉRAULTAISE



Nous étions présents avec notre Drapeau à Pinet :

- le 15 novembre 2016 aux **obsèques de Maurice Blanchas**, Porte-drapeau,

- le 24 novembre 2016 aux **obsèques de M. Boras**, Médaillé Militaire,

- le 20 janvier 2017 à Florensac aux **obsèques de René Dalche**, ancien Porte-drapeau.

Le vendredi 3 mars 2017 à Montagnac : **réunion du Comité Départemental de la FNACA.**

Dimanche 19 mars 2017 : **Journée Nationale du souvenir et de recueillement.** Cérémonie du souvenir à la mémoire de nos 30 000 morts et des victimes civiles à Sète puis Béziers. Repas à Florensac puis cérémonie cantonale du



19 mars à Florensac.

Le **Congrès de l'U.H.A.C** s'est tenu à Lespignan le 23 mars.

Nous avons participé à la **cérémonie de Commémoration de la Victoire de 1945 sur le Nazisme** à Castelnaud de Guers le lundi 8 mai 2017.

F.N.A.C.A. : Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie, au Maroc et Tunisie*

Solidarité Croix Rouge Française UNITÉ LOCALE DE PÉZENAS « Cœur d'Hérault »

23 avenue Aristide Briand 34120 Pézenas. Contact téléphonique : 06.37.46.64.99
(au seul feu rouge sur l'artère principale de Pézenas)



VESTIBOUTIQUE

> Vous pouvez apporter vêtements, linge de maison et menue brocante, en bon état, les jours d'ouverture.

> Vous trouverez à la VESTIBOUTIQUE des vêtements en bon état, à acheter (0,50€, 1€, 2€...) ou neufs les :

MARDI, JEUDI, VENDREDI de 15h à 18h

SAMEDI matin de 9h30 à 13h

Renseignements : 06 37 46 64 99



Journée des Réfugiés Castelnau de Guers

Dimanche 21 mai 2017 - Salle attenante à la Mairie

Les bénévoles de Languedoc Solidarité avec les Réfugiés (LSR) seront présents entre 10h et 17h pour:

- Partager des informations sur la situation réelle des réfugiés et des activités de l'Association LSR
- Recevoir vos dons alimentaires pour les réfugiés dans l'Hérault

- Huiles
- Céréales
- Yaourt nature
- Riz nature
- Patates
- Tomates en boîte
- Lait
- Jus de fruits
- Couches (T5)
- Produits d'hygiène corporelle, etc.



Languedoc Solidarité avec les Réfugiés est une association loi 1901 (N° W34100763). Nous sommes toutes et tous bénévoles et fournissons une aide pratique aux familles de réfugiés dans cette région et ailleurs.

Pour plus d'information: www.languedocsolidarite.com

ÉCOLE DES SAUTAROCHS

Après une fin d'année toujours aussi riche en émotions chez les petits *Sautarochs* et un **Marché de Noël** particulièrement réussi, voici doucement arrivés le printemps et la fin du 2eme trimestre à l'école des Sautarochs.



Le bilan des projets sportifs, culturels et festifs de ce début d'année scolaire s'avérant très positif, les enseignants peuvent dès à présent se pencher sur la suite.

La **chorale** a repris début janvier, **sous la direction, cette année de la directrice, Julie Nadal**, qui réunit tous les mercredis matin les quelques 80 élèves du CP au CM2. Les chants, choisis en Conseil des Maîtres par l'ensemble des enseignants, seront intégrés, comme à chaque fois au spectacle de fin d'année de l'école. Le thème retenu, cette année, est celui **des Métiers** et c'est autour de celui-ci que s'articuleront chants, danses et petits intermèdes, qui seront présentés aux familles par l'ensemble des enfants, de la Maternelle au CM2.

Le **spectacle** aura lieu, à priori, comme d'habitude, sur la place devant l'école et d'ici là, élèves, enseignants et parents rivaliseront ensemble d'imagination pour élaborer chorégraphies, mise en scène et décors ! La date reste à définir.

Avant cela, l'école a organisé une **après-midi récréative « Le Printemps des Artistes »**, à la veille des vacances de Printemps, le jeudi 30 mars, avec expositions diverses, musique, poésies et tirage de la Tombola. Ce moment convivial qui clôture la période est toujours très apprécié et permet à l'ensemble des élèves et des enseignants de se séparer dans la bonne humeur, autour de projets communs.



Une **course de Printemps** était également prévue **le samedi 22 avril de 10h à 12h**. A la demande expresse des enfants, et puisqu'elle était prévue le week-end du Carnaval du village, cette course devait s'effectuer **déguisée**, en partenariat avec **l'association du Loup et la Fée et le Cercle Occitan**. *

Une vente de plantes et de fleurs au profit de la Coopérative Scolaire a été tout de même proposée ce jour là, ainsi qu'une buvette avec vente de quiches et tartes salées.

** Comme vous en avez été informés, cette course n'a finalement pas pu être maintenue suite aux nouvelles dispositions demandées par la Préfecture de l'Hérault en lien avec le dispositif du Plan Vigipirate renforcé et à l'impossibilité d'adapter l'organisation dans des délais trop courts. (Les Echos de Castelnau)*

Au mois de mai, les élèves des classes de Maternelle se rendront à Sérignan au **théâtre de la Cigalière** afin d'assister à une **deuxième représentation musicale** (la première avait eu lieu début décembre) et ainsi **clôturer le projet Musique de l'année**. En effet, tous les lundis après-midi de cette période, ils ont bénéficié des **interventions de Pascale Théron**, musicienne et plasticienne. Ce projet est financé par la **Coopérative Scolaire** en partenariat avec le **Centre Ressources de Vailhan**.

CREDD
vailhan



LA CIGALIÈRE



Les enfants de MS et GS ont ainsi pu **découvrir de nombreux instruments**, mais également s'essayer à la **pratique du rythme et des jeux musicaux**. Les enfants ont beaucoup apprécié ces moments.

Les classes des grands CP, CE et CM continuent leur projet **"Ecole et Cinéma"** et en prolongement se lancent dans la **création de mini films d'animation**.

La **sortie de fin d'année** est en cours d'élaboration. Elle concernera toutes les classes qui se rendront très probablement sur la ville de **Sète** pour des visites au **musée**, des plus petits aux plus grands, et une promenade découverte de **l'étang de Thau**. Cette sortie sera financée, en grande partie, par la Coopérative Scolaire.

C'est pourquoi l'ensemble de l'équipe pédagogique tient à remercier tous les parents et amis de l'école, qui soutiennent ses projets tout au long de l'année, et s'y investissent à chaque fois plus nombreux !

Christine Carray, pour l'équipe pédagogique.



INSCRIPTIONS À L'ÉCOLE DES SAUTAROCHS - RENTRÉE 2017

Les inscriptions pour la rentrée scolaire suivante se réalisent chaque année **entre le 1er avril et le 20 juin de l'année en cours**, afin d'évaluer les effectifs à accueillir.

Pour inscrire votre/vos enfant/s à l'école maternelle et élémentaire "Les Sautarochs" de Castelnau de Guers, **veuillez fournir les pièces suivantes :**

- ✓ **Un justificatif de domicile (facture EDF, Bail, etc) de moins de 6 mois**
- ✓ **Le carnet de santé**
- ✓ **Le livret de famille**
- ✓ **En cas de séparation, le justificatif de garde alternée de l'enfant**

Suite à cette demande, l'inscription devra être validée par Monsieur le Maire et sera transmise à Mme la Directrice de l'école.

Hérault Transport

INSCRIPTION AU TRANSPORT SCOLAIRE

2016-2017

Inscription à effectuer chaque année avant le 30 juin.

Dès le 1er juin,
en ligne sur herault-transport.fr

ou

Dès le 6 juin,
sur dossier papier à retirer en Mairie

Vous êtes déjà abonné Hérault Transport, votre carte est valable 5 ans, conservez-la (duplicata : 5 €)

Accueil du public
Du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h30 - 13h15 à 17h00
Accueil téléphonique 04 34 888 999

Hérault Transport
148 avenue du Professeur Viala
Parc Euromédecine II - CS 34303
34193 Montpellier cedex 5

RÉNOVEZ POUR ÉCONOMISER

RÉNOVEZ POUR ÉCONOMISER

AIDES AUX TRAVAUX DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE POUR LES PROPRIÉTAIRES



MAISON DE L'HABITAT
TÉL. 04 67 21 31 30



• Quels travaux peuvent être financés ?

Les travaux qui permettent de réaliser des économies sur vos factures d'énergie : changement de chauffage, isolation des combles, des murs, des planchers, menuiseries double vitrage, VMC...

Ils doivent permettre de réduire la consommation énergétique de votre logement de 25 % si vous êtes propriétaire occupant et de 35 % si vous êtes propriétaire bailleur.

• Quelles aides ?

- des aides financières :

=> pour les propriétaires occupants : jusqu'à 65 % de subventions de l'Agence nationale de l'habitat (Anah) et de l'agglomération Hérault Méditerranée, l'éco-chèque de la Région Occitanie

de 1 500 €, le crédit d'impôt pour la transition énergétique et l'éco-prêt à taux zéro, cumulables avec les aides des caisses de retraite ;

=> pour les propriétaires bailleurs : jusqu'à 50 % de subventions de l'Anah et de l'agglomération, l'éco-chèque Région de 1 000 € par logement, cumulables avec le dispositif de défiscalisation Borloo ancien.

- un accompagnement gratuit tout au long de votre projet par l'équipe Urbanis, missionnée par l'agglomération, au niveau financier (recherche de tous les financements possibles), administratif (aide à la constitution du dossier) et technique (diagnostic de performance énergétique réalisé gratuitement).

• Quelles conditions ?

- le logement doit avoir plus de 15 ans ;
- il doit être occupé à titre de résidence principale ;
- les travaux doivent être réalisés par un ou des professionnels du bâtiment ;
- les travaux ne doivent pas avoir commencé avant d'avoir demandé les aides ;
- selon les conditions de ressources pour les propriétaires occupants ;
- les propriétaires bailleurs devront conventionner le logement avec l'Anah pour pratiquer un loyer maîtrisé.

A qui s'adresser ?

Contactez la maison de l'habitat de l'agglomération Hérault Méditerranée :

04 67 21 31 30
maisonhabitat@agglohm.org

L'agglomération Hérault Méditerranée agit aux côtés de l'agence Nationale de l'Habitat (Anah) pour favoriser la réalisation de travaux de rénovation énergétique des logements de plus de 15 ans dans nos 20 Communes. Elle apporte aux propriétaires occupants et bailleurs toutes les informations utiles sur les aides techniques et financières existantes auxquelles ils peuvent prétendre.

CONCOURS DES MAISONS FLEURIES 2017

INSCRIVEZ-VOUS ET TENTEZ DE REMPORER LE 1ER PRIX JARDIN OU BALCON DE L'AGGLO

Fleuries

CONCOURS 2017

INSCRIVEZ-VOUS
1^{ER} MAI > 31 MAI
DE NOMBREUX LOTS À GAGNER !



BULLETIN D'INSCRIPTION À TÉLÉCHARGER :
www.agglo-heraultmediterranee.net

Le concours des maisons fleuries, organisé par l'Agglomération Hérault Méditerranée, récompense les particuliers et professionnels qui fleurissent harmonieusement leurs cours, jardins, terrasses ou balcons et dont les compositions fleuries sont visibles depuis le domaine public.

Ouvert à tous les habitants et professionnels des 20 Communes du territoire, ce concours est organisé pour valoriser les efforts de ceux qui fleurissent leur lieu de vie ou de travail et qui participent à l'embellissement des rues et des quartiers de leur Commune.

De nombreux lots à gagner !

Le jury intercommunal qui décernera les 1er prix jardin et balcon, portera une attention particulière à l'originalité des compositions, à la qualité des végétaux et d'une manière générale, à la mise en valeur des lieux offerts à la vue de tous. Il sera particulièrement sensible à l'utilisation de plantes méditerranéennes, peu consommatrices d'eau.

La remise des prix aura lieu le **jeudi 22 juin prochain à 18h à Caux**. Un voyage sera offert à tous les 1er prix obtenus dans les Communes. De nombreux lots seront offerts tout au long de la soirée.

Inscription **jusqu'au 31 mai 2017**. Bulletin d'inscription à retirer en Mairie ou à télécharger sur le site de la Commune de Castelnau de Guers : www.castelnau-de-guers.com

DES PARCOURS DE FORMATIONS PROFESSIONNALISANTES

L'agglo Hérault Méditerranée a mis en place depuis quelques années un panel d'outils de formation diplômants, qualifiants, certifiants et modulaires pour les personnes du territoire qui veulent se professionnaliser. Ces offres de formation sont proposées via le service emploi formation de l'agglo (SEFI) et s'adressent aussi bien aux salariés, étudiants ou demandeurs d'emploi quel que soit leur niveau de qualification. Toutes ces formations sont gratuites et se déroulent sur Agde. Co-financées par la Région Occitanie et le Pôle Emploi, elles sont diffusées sur le territoire de notre agglo, principalement sur Agde et Pézenas.

L'offre de formation

Au delà des « forums formation », organisés chaque année par l'agglo pour mettre en relation les organismes de formation professionnelle et le public, le SEFI propose également sur Agde, une offre de formation plus ciblée et gratuite selon les compétences et le projet de chacun et la demande des employeurs locaux. Ce service de l'agglo s'appuie tout d'abord sur des outils de type bilan de compétences pour trouver l'orientation professionnelle de la personne.

Si vous êtes par exemple demandeur d'emploi à l'issue d'un CDD ou d'un emploi saisonnier, sachez que vous pouvez bénéficier d'un **CPF (Compte Personnel de Formation)** qui offre de nouveaux droits pour se former tout au long de votre vie.

Le SEFI propose sur Agde plusieurs dispositifs de formations :

- **Le CléA** : ce certificat s'organise autour de 7 modules pour parfaire ses connaissances que l'on soit salarié ou demandeur d'emploi. Il s'adresse à des personnes qui n'ont pas de diplôme mais des connaissances de base, de l'expérience professionnelle.



Des parcours de formations professionnalisantes



Les formations spécifiques par branches professionnelles :

- **La formation IFCAP** : démarrée en septembre 2016, cette formation concerne les métiers d'aides à domicile et de services à la personne. Installée dans le secteur d'Agde, cette association a été créée par un groupe de professionnels reconnus, issus du secteur social et médico social. Soutenu par le SEFI, IFCAP se positionne dans la professionnalisation des différents acteurs par des formations courtes et/ou de longues durées. La formation permet d'obtenir un Diplôme d'État d'Accompagnement Éducatif et Social (DEAES)

- **Gastronomicom** : des stages sont proposés par cette académie culinaire pour suivre des cours de cuisine gastronomique, des cours de pâtisserie et d'oenologie pour de la restauration très haut de gamme. Les cours sont dispensés en Anglais et en Français.

- **Licence professionnelle tourisme de luxe, communication et patrimoine** : à la demande des professionnels du tourisme, une 3ème année sera mise en place au lycée Jean Moulin à Pézenas, pour les étudiants qui ont suivi un BTS Tourisme. Outre les cours théoriques au lycée, cette licence professionnelle permettra aux étudiants d'être en contrat de Professionnalisation. La 1ère session démarrera en septembre 2017 à Pézenas.

- **Cours Jules Verne** : il s'agit de formations innovantes pour préparer les personnes aux métiers de responsable de projet tourisme d'affaires et événementiel avec une mention oeno-tourisme. L'an passé, la formation s'est déroulée de février à novembre. Elle sera reconduite en 2017.

- **Le Certificat de Qualification Professionnelle (CQP) « agent de maintenance fluviale »** : cette formation permet pendant une année, d'apprendre un métier. Elle s'adresse à des personnes de niveau CAP-BEP qui vont se familiariser aux travaux de maintenance des bateaux (réparation de moteur, nettoyage et traitement des coques...). La formation s'est déroulée l'an passé à Agde dans les locaux situés à la Méditerranéenne près du canal du midi. Elle sera reconduite en 2017.

- Enfin, **une formation autour des métiers du numérique, « la formation SIMPLON.CO »** sera proposée dans le courant du 2nd semestre 2017.

Pour tous renseignements :

Service Emploi Formation Inter-communal :

36, rue J.J Rousseau – AGDE
04 67 01 24 22 / sefi@agglohm.net
Pour tout savoir sur les offres de formation en Région :

www.atout-metierslr.fr



LES 8 BONS COMPORTEMENTS en cas de pluies méditerranéennes intenses



Chaque année, notre département connaît des épisodes de pluies intenses pouvant conduire à des crues soudaines. L'équivalent de plusieurs mois de précipitations tombe alors en seulement quelques heures. Les épisodes cévenols se produisent principale-

ment durant la période de septembre à mi-décembre. Le ministère a mis en place une campagne de sensibilisation des populations aux phénomènes et aux bons comportements à adopter en cas de pluies méditerranéennes intenses.

 <p>JE M'INFORME et je reste à l'écoute des consignes des autorités dans les médias et sur les réseaux sociaux en suivant les comptes officiels</p>	 <p>JE NE PRENDS PAS MA VOITURE ET JE REPORTE MES DÉPLACEMENTS</p>	 <p>JE ME SOUCIE DES PERSONNES PROCHES, de mes voisins et des personnes vulnérables</p>	 <p>JE M'ÉLOIGNE DES COURS D'EAU et je ne stationne pas sur les berges ou sur les ponts</p>
 <p>JE NE SORS PAS Je m'abrite dans un bâtiment et surtout pas sous un arbre pour éviter un risque de foudre</p>	 <p>JE NE DESCENDS PAS DANS LES SOUS-SOLS ET JE ME RÉFUGIE EN HAUTEUR, EN ÉTAGE</p>	 <p>JE NE M'ENGAGE NI EN VOITURE NI À PIED Pont submersible, gué, passage souterrain... Moins de 30 cm d'eau suffisent pour emporter une voiture</p>	 <p>JE NE VAIS PAS CHERCHER MES ENFANTS À L'ÉCOLE, ils sont en sécurité</p>



J'AI TOUJOURS CHEZ MOI UN KIT DE SÉCURITÉ

Radio et lampes de poche avec piles de rechange, bougies, briquets ou allumettes, nourriture non périssable et eau potable, médicaments, lunettes de secours, vêtements chauds, double des clés, copie des papiers d'identité, trousse de premier secours, argent liquide, chargeur de téléphone portable, articles pour bébé, nourriture pour animaux.

www.developpement-durable.gouv.fr
#pluieinondation




www.interieur.gouv.fr



J'AI TOUJOURS CHEZ MOI UN KIT DE SÉCURITÉ :

- * Radio et lampes de poche avec piles de rechange
- * Bougies, briquets ou allumettes
- * Nourriture non périssable et eau potable
- * Médicaments
- * Lunettes de secours
- * Vêtements chauds
- * Double des clés
- * Copie des papiers d'identité
- * Trousse de premiers secours
- * Argent liquide
- * Chargeur de téléphone portable
- * Articles pour bébé
- * Nourriture pour animaux

JE NOTE LES NUMÉROS UTILES :

- Ma Mairie : 04 67 98 13 61
- 112 ou 18 Pompiers
- 15 SAMU
- 17 Gendarmerie, Police

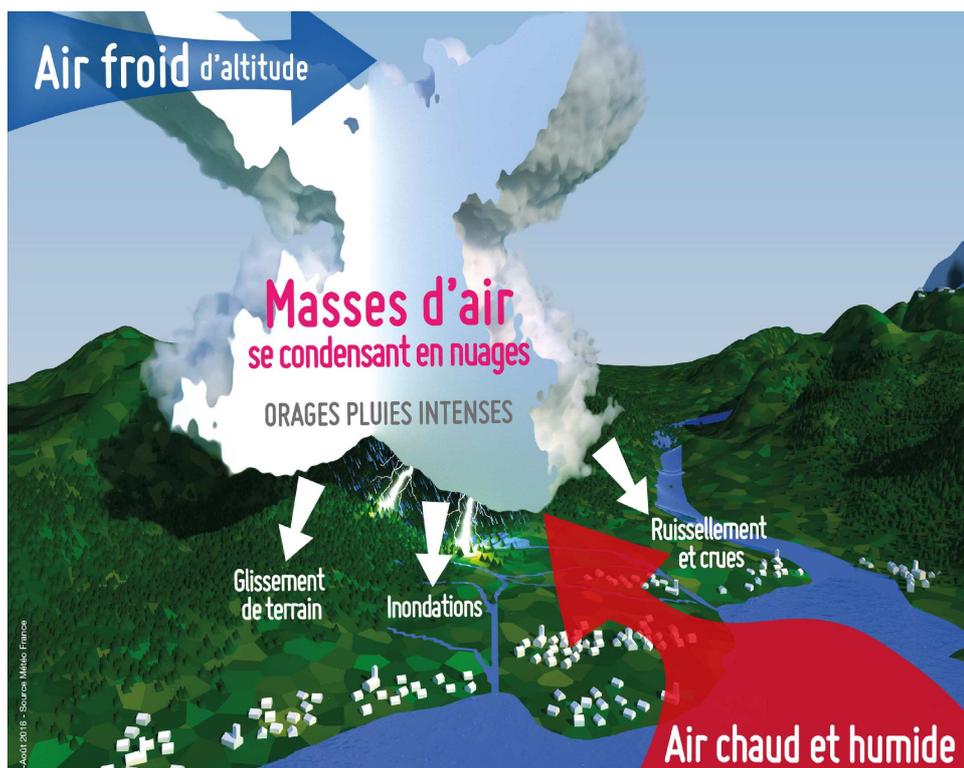


JE CONNAIS LES NIVEAUX DE VIGILANCE :



-  Phénomènes localement dangereux
-  Phénomènes dangereux et étendus
-  Phénomènes dangereux d'intensité exceptionnelle

INFOGRAPHIE DU PHÉNOMÈNE CÉVENOL





ELECTIONS LEGISLATIVES LE VOTE PAR PROCURATION

Qu'est-ce que le vote par procuration ?

Voter par procuration signifie confier à un autre électeur le soin de voter pour soi.

Qui demande la procuration ?

Le mandant, c'est-à-dire celui qui donne procuration à une autre personne. Plusieurs motifs peuvent justifier cette demande : obligations professionnelles, vacances, maladie, handicap, assistance à un malade, résidence dans une autre commune, détention.

Le mandant informe le mandataire de la procuration qu'il lui a confiée.

Qui vote ?

Le mandataire, c'est-à-dire celui qui a reçu procuration du mandant. Le mandataire doit remplir deux conditions : jouir de ses droits électoraux et être inscrit dans la même commune que le mandant. Il n'est en revanche pas nécessaire qu'il soit inscrit dans le même bureau de vote que le mandant. Il peut recevoir deux procurations au maximum, dont une seule établie en France.

Le mandataire vient voter avec son titre d'identité au bureau de vote du mandant.

Comment établir une procuration ?

C'est le mandant qui la demande. Le mandataire n'a pas besoin d'être présent.

La procuration peut concerner soit le premier tour, soit le second tour, soit les deux tours d'une élection, soit toutes les élections pendant un délai maximal d'un an.

Où ?

Au tribunal d'instance du domicile ou lieu de travail du demandeur, au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie (à l'ambassade ou au consulat à l'étranger).

Quand ?

Le plus tôt possible, à tout moment de l'année. En tout état de cause, la procuration doit parvenir à la commune où le mandant est inscrit sur les listes électorales le plus tôt possible. Compte tenu des délais d'acheminement et de traitement de la procuration, il ne faut pas attendre le dernier moment !

Quels documents permettent la procuration ?

- Un titre d'identité.
- Un formulaire de procuration, soit fourni au guichet de l'autorité habilitée et rempli sur place, soit, pour gagner du temps, rempli en ligne sur www.service-public.fr et imprimé sur deux feuilles. Ce formulaire est composé de trois parties, l'une indiquant l'identité complète du mandant et du mandataire (nom, prénom, adresse, date et lieu de naissance), une déclaration sur l'honneur indiquant le type d'empêchement et un récépissé délivré au mandant.

Attention, l'utilisation du formulaire en ligne nécessite de se présenter au guichet de l'autorité habilitée.

Le mandataire ne reçoit pas de courrier signifiant la procuration. Le mandant doit l'en informer.

Est-ce que le mandant peut voter, malgré la demande de procuration ?

- Avant le jour du vote : le mandant peut résilier à tout moment sa procuration (même démarche que pour l'établissement de la procuration).
- Le jour du vote : en l'absence de résiliation, le mandant peut quand même voter si le mandataire n'a pas encore voté.

Est-ce que la procuration est payante ?

Non, une procuration est établie sans frais.

Cas particulier

Les personnes ne pouvant se déplacer peuvent solliciter par écrit auprès d'une autorité habilitée (police ou gendarmerie la plus proche) la venue à domicile d'un officier de police judiciaire, en joignant à cette demande un certificat médical.

LES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

auront lieu

Les dimanches 11 et 18 juin 2017

ELECTION PRÉSIDENTIELLE 2017

RÉSULTATS DES 2 TOURS À CASTELNAU DE GUERS

1er TOUR

986 inscrits / 817 votants
> 169 abstentions (17,14%)
> 16 votes blancs et nuls
> 801 votes exprimés

Jean-Luc MÉLENCHON - France Insoumise : 178 voix / 22,22%

Marine LE PEN - FN : 173 voix / 21,60%

François FILLON - LR : 167 voix / 20,85%

Emmanuel MACRON - En Marche : 156 voix / 19,48%

Benoît HAMON - PS : 50 voix / 6,24%

Nicolas DUPONT-AIGNAN - Debout la France : 38 voix / 4,74%

Philippe POUTOU - NPA : 15 voix / 1,87%

Jean LASSALLE - Résistons! : 12 voix / 1,50%

François ASSELINEAU - UPR : 6 voix / 0,75%

Nathalie ARTHAUD - LO : 5 voix / 0,62%

Jacques CHEMINADE - Solidarité et progrès : 1 voix / 0,12%

2nd TOUR

985 inscrits / 793 votants
> 192 abstentions (19,49%)
> 118 votes blancs et nuls (14,88%)
> 675 votes exprimés

Emmanuel MACRON - En Marche :
409 voix / 60,59%

Marine LE PEN - FN : 266 voix / 39,41%



JEUNES LYCÉENS ÉTRANGERS ALLEMANDS, MEXICAINS, SLOVAQUES, CHERCHENT UNE FAMILLE D'ACCUEIL

D'Allemagne, d'Italie, du Mexique ou d'ailleurs, **de jeunes étrangers viennent en France grâce à l'association CEI-Centre Echanges Internationaux.** Ils viennent passer une année scolaire, un semestre ou quelques mois au collège ou au lycée, pour apprendre le français et découvrir notre culture.

Afin de compléter cette expérience, **ils vivent en immersion** dans une famille française pendant toute la durée du séjour. Le CEI aide ces jeunes dans leurs démarches et s'occupe de leur **trouver un hébergement au sein de familles françaises bénévoles.**

Paul, jeune allemand résidant au cœur de l'Allemagne, **a 15 ans.** Il souhaite venir en France pour une année scolaire à partir de Septembre 2017. Il aime faire du sport et du piano, regarder des films et courir. Il

étudie le français depuis 4 ans et rêve de trouver une famille chaleureuse, qui l'accueillerait les bras ouverts.

Ignacio, jeune mexicain de 15 ans, a de nombreux hobbies : Il pratique le basketball, adore le théâtre, visite des musées, voyage, cuisine et fait du camping. Il souhaite venir en France pour une année scolaire à partir de Septembre 2017. Il aime notre culture et souhaite en couvrir davantage en vivant au sein d'une famille française.

Simona, jeune slovaque de 17 ans, est passionnée par la culture française. Elle souhaite venir en France pour une année scolaire à partir de Septembre 2017. Elle aime cuisiner, faire du sport, lire, et regarder des

films. Elle rêve de maîtriser la langue française.

Ce séjour permet une réelle ouverture sur le monde de l'autre et constitue une expérience linguistique pour tous. « Pas besoin d'une grande maison, juste l'envie de faire partager ce que l'on vit chez soi ». A la ville comme à la campagne, les familles peuvent accueillir". **Si l'expérience vous intéresse, appelez-nous !**



Renseignements :

Danielle Bordenave, 34970 Lattes / 06 17 70 11 96 / danielle.bordenave@dbmail.com
Bureau Coordinateur CEI Saint-Malo : Magali Guinet - 02.99.46.10.32 / magali@cei4vents.com

MODERNISATION DE LA DÉLIVRANCE DES CARTES D'IDENTITÉ

Les demandes de cartes nationales d'identité (CNI) sont désormais traitées selon les mêmes modalités que les demandes de passeports biométriques. Il est donc maintenant possible de **remplir une pré-demande de carte d'identité sur internet** afin de gagner du temps lors de son passage au guichet.

L'enregistrement des empreintes digitales du demandeur devient également obligatoire pour certifier le titre. **Un dispositif de recueil des empreintes** est nécessaire.

A Castelnau de Guers, nous ne disposons pas d'un tel dispositif.

Il est donc maintenant nécessaire d'effectuer votre de-

mande de titre d'identité dans une Mairie équipée de ce dispositif de recueil comme **Pézenas, Agde, Clermont l'Hérault, Béziers...**

Pour Pézenas, il vous faut prendre rendez-vous au 04 67 90 41 00.

Attention : le dépôt de votre dossier et le retrait de votre titre d'identité doivent se faire dans la même Mairie.

Pour aller plus vite, pensez à la pré-demande en ligne !

Avant de vous rendre au guichet, vous pouvez remplir le formulaire de demande sur internet et ainsi gagner du temps lors de votre déplacement en Mairie.

www.demarches.interieur.gouv.fr

SAISONNIERS 2017 LES INSCRIPTIONS SONT OUVERTES

Les inscriptions doivent se faire en Mairie **avant le 31 mai 2017.**

Pour être admissible, il faut :

- ✓ avoir entre 16 et 18 ans
- ✓ être scolarisé/e
- ✓ résider à Castelnau de Guers
- ✓ être inscrit/e au recensement militaire

Les pièces à fournir :

- * lettre de motivation
- * certificat de scolarité
- * certificat médical
- * autorisation parentale
- * RIB au nom du/de la candidat/e
- * recensement militaire



VIE ÉCONOMIQUE

« LES CHIFFRES SONT TÊTUS ! »

PAR EDMOND LAROZE, ÉCONOMISTE ET RETRAITÉ DE LA BANQUE

APPÉTIT CHINOIS ET INCONSÉQUENCE FRANÇAISE



France 2 dans son journal télévisé du 15 février 2017 relatait le cri d'alarme de trois ministres de l'Économie, ceux de la France, de l'Allemagne et de l'Italie. Dans un courrier commun envoyé à la Commission européenne, ils déplorent que : "ces dernières années, des investisseurs non européens ont pris le contrôle d'un nombre croissant d'entreprises européennes détenant des technologies clés pour des raisons stratégiques".

En Allemagne, il semble que le rachat récent par la Chine de Kuka, le fleuron des robots industriels, ait déclenché la colère du gouvernement.

La France a élu son Président de la République, l'Allemagne va élire son Chancelier et l'Italie est confrontée à une crise politique et institutionnelle qui pourrait déboucher sur de nouvelles élections.

C'est le moment propice pour montrer ses muscles. Malheureusement pour ces champions, Daniel Rosario, porte-parole de la Commission européenne, explique : « Il va de soi que n'importe quelle idée ou outil pour faire face à ces nouveaux défis doit être compatible avec les traités européens et nos engagements internationaux. » L'Union européenne marche sur des œufs, car personne ne cherche vraiment à se fâcher avec la Chine, deuxième partenaire commercial de l'UE. Essayons d'éclairer notre lanterne :

Il est vrai que l'appétit des investisseurs chinois pour les entreprises françaises s'est fortement aiguisé depuis 2008. Avant cette date les investissements chinois en Europe représentaient à peine 500 millions d'euros par an. Selon une étude du cabinet Baker et McKenzie, ils totalisaient 16 milliards en 2014 et 23 milliards en 2015.

En France les investissements chinois ont plus que doublé entre 2014 et 2015 pour atteindre 3.2 milliards d'euros faisant de notre pays la deuxième destination en Europe des placements chinois. Quelles sont les raisons de cet engouement et faut-il s'en inquiéter ?

Après la crise de 2008 les investisseurs chinois ont perdu confiance dans le système financier américain. Pour employer leurs énormes excédents financiers, (les réserves de change évoluent entre 3000 et 3500 milliards de dollars en moyenne depuis 2010 malgré une légère diminution en 2016.) ils avaient besoin d'autre chose que des bons du trésor américain pris dans la spirale de la baisse des taux, même si elle était plus modeste sur le dollar que sur l'euro.

Le moment de la diversification avait sonné !

L'Europe plus ouverte que les Etats-Unis aux investissements directs par l'achat d'entreprises ou cessions de parts de capital allait leur apporter la sécurité qu'ils recherchaient. Les opérations ont été favorisées par la faiblesse de l'euro par rapport au dollar américain et par l'organisation de la vie en France.

Écoutons M. Yan Jufen, secrétaire général de la chambre chinoise du commerce et de l'industrie : « La France offre une main d'œuvre très qualifiée ainsi qu'un crédit d'impôt recherche ouvert à toutes les entreprises. »

En s'appuyant sur ces arguments il n'a fallu que quelques temps pour que les entreprises françaises suivantes passent sous le contrôle des financiers chinois : Aéroport de Toulouse-Blagnac ; Club Méditerranée ; Pierre et Vacances ; hôtels Campaniles et hôtels Kyriad ; Club de football FC Sochaux ; Maison de couture Sonia Rykiel ; Vêtements Sandro ; Maje et Claudie Pierlot ; 1700 hectares de terres agricoles dans l'Indre ; Cosmétiques Marionnaud ; des dizaines de grands crus bordelais.

La presse s'est émue en voyant ces entreprises passer sous pavillon chinois car leurs noms chantent aux oreilles des Français. Pourtant les acquisitions d'entreprises industrielles, qui représentent environ la moitié des acquisitions sont plus pénalisantes pour le développement futur de la France. Elles ont paradoxalement peu marqué la population.

Dans l'énergie, le fonds d'investissement chinois China Investments Corporation (CIC) a acquis 30% de GDF-Suez devenu Engie. Cette acquisition lui donne accès aux technologies de traitement du gaz liquéfié. PetroChina a acheté la raffinerie de Lavéra. Yantai Taihai leader du nucléaire civil en Chine a acheté deux entreprises de transformation des métaux et de la chaudronnerie pour le nucléaire : Manoir Industrie et CTI.

Les implantations se réalisent souvent par le rachat d'entreprises en difficulté, mais pas n'importe lesquelles. Peugeot en pleine crise économique a cédé 14% de son capital au fabricant d'automobile Dongfeng lui offrant un droit de regard sur le centre de recherches de Shanghai. Le plus grand fabricant français de tunneliers, Neyrpic Framatome Mécanique (NFM), est passé sous le contrôle du groupe chinois Northern Heavy Industries (NHI). Le fabricant de moteurs marins Beaudoin en difficultés financières a été acheté par Weichai.

Le cas Rhodia mérite un moment d'attention. Les deux usines et le centre de recherches étaient laissés à l'abandon par Rhône-Poulenc. Elles sont passées sous contrôle de Chen China. Laissons parler M. Jean Granjon, secrétaire de la CGT : « ChemChina a investi, alors que la France et Rhône-Poulenc ne le faisaient plus depuis des années. À la différence des anciens propriétaires il y a un projet de développement des silicones et une ambition de faire de Bluestar Silicones... On ne voit jamais les propriétaires qui ont laissé faire les dirigeants locaux, et nous avons à faire aux mêmes méthodes de direction qu'avant, extrêmement dures. »

Citons aussi l'étrange partenariat entre EDF et deux groupes chinois pour la construction de réacteur EPR en Grande Bretagne.

On voit donc que la Chine tente de gagner des

parts de marché en achetant un réseau de distribution, en s'emparant d'une marque ou en acquérant une technologie et un savoir-faire. Les achats de Cerruti et Marionnaud confirment cette volonté. Elle s'implante aussi territorialement en profitant de la législation permissive européenne et des effets des politiques d'austérité qui ont permis l'achat du port du Pirée.

En France, nous l'avons dit, c'est par l'achat de terres agricoles et de vignobles, mais aussi d'aéroport qu'elle s'implante territorialement.

Un ami me disait : « ils peuvent bien acheter l'aéroport de Toulouse, ils ne l'emporteront pas chez eux si les choses tournaient mal. » Bien sûr, mais le groupe chinois Symbiose allié au Canadien SNC Lavalin, profitant de la privatisation de cet aéroport (situé à proximité des pistes d'essai d'Airbus) ont demandé le versement de 20 millions d'euros de dividendes, somme que réservaient les gestionnaires de l'aéroport à des investissements futurs.

Faut-il s'émouvoir de cet afflux d'investissements ? Pour répondre à cette question il faut considérer que les investissements chinois en France ne représentent que 2% du total des investissements directs étrangers dans notre pays alors que ceux de l'Amérique atteignent 25% du total.

La presse et, à travers elle, une grande partie de la population s'est émue lorsque le Club Méditerranée est passé aux mains des Chinois, mais peu de personnes l'ont été lors du dépeçage d'Alstom, qui a permis à l'Américain Général Electric d'accaparer une partie de la haute technologie nucléaire française. Pourtant les conséquences sur l'indépendance nationale étaient bien plus graves dans la cession partielle d'Alstom que dans celle de villages de vacances.

Ce sont les effets de la mondialisation me direz-vous. Oui sûrement, mais ils cachent un mal français plus profond : le manque d'une politique industrielle ambitieuse.

Car ce que font les Chinois en France, les Français n'auraient-ils pas pu continuer à le faire ? Ils ne l'ont pas fait par appât du gain immédiat ou pour boucher les trous d'une mauvaise gestion.

L'État ne montre pas l'exemple : le rachat de Rhodia a été signé en présence du Président de la République du moment et le Président Holland a applaudi lorsque Peugeot a ouvert son capital à Dongfeng.

Aussi grave, certains grands groupes français et certains industriels semblent avoir renoncé à toute ambition. Manque de hardiesse de vue et de grands desseins pour la Nation. Leur fixation sur les profits immédiats pour eux-mêmes ou pour leurs actionnaires rabaisse leur politique industrielle à des calculs de petits boutiquiers.

La seule conséquence positive de ces achats d'entreprises par l'étranger est la conservation des emplois, même si parfois elle est partielle. Mais à quel prix pour l'avenir ?

FÊTE VOTIVE 2017 SANS LE COMITÉ DES FÊTES L'HEURE DU BILAN

La fête votive 2017 a pu être organisée malgré une volonté mal dissimulée, voire affirmée par certains de tout faire pour qu'elle soit ridicule.

Il n'en a rien été, et il convient de remercier une grande partie du tissu associatif ainsi que l'équipe municipale. Cette expérience met en évidence ce que j'appellerai à minima des **incohérences financières des organisations antérieures**.

Certaines personnes ont eu à mon encontre des propos inappropriés, me qualifiant de « *dictateur* » en affirmant que j'avais « *chassé* » de Castelnau la formation musicale locale retenue depuis 1996. Pour les années 1996-2008, je ne peux rien affirmer mais en ce qui concerne 2009 à 2017 compris, **les organisateurs ont été laissés libres du choix de la ou des formations retenues**.

Je démontre donc ici, et vous pourrez le vérifier à la lecture des données suivantes, que ce sont les incohérences financières des organisations antérieures qui ont chassé la formation musicale locale. En effet, les résultats de 2017 indiquent que si l'on ajoute la contribution municipale, le bénéfice dégagé et le manque à gagner dû au boycott, **le compte y est pour son financement**.

Allez, allons ensemble au fond des choses.

Depuis plusieurs années, c'est la Municipalité, donc vos impôts, qui règle les frais liés à l'animation. Frais artistiques de l'orchestre (GUSO), droits d'auteurs (SACEM), sécurité, nettoyage de la salle pour les plus importants.

2013 : 18 718,12	2014 : 18 871,55	2015 : 14 196,23	2016 : 23 525	2017 : 12 235,94
------------------	------------------	------------------	---------------	------------------

Vous pouvez constater que la participation de la collectivité est importante, mais ce Comité, que faisait-il ?

Année	Dépenses fête	Recettes fête	Résultat fête	Subventions perçues	Résultat annuel
2013	13 710	14 437	727	4 750	- 5 659€
2014	10 627,17	11 475,54	848,37	3 000	- 3 807,41€
2015	11 681,71	12 452	770,29	600	+ 907,64€
2016	13 367,92	14 723,60	1 355,68	0	+ 1 355,68€

Il doit être constaté une amélioration pour la gestion 2016 mais sans rentrer profondément dans le détail, on trouve rapidement quelques incohérences :

- La facture du fournisseur principal des boissons s'élève à 1 227,59€. La recette qui peut être attribuée à cette dépense s'élève à 2 078,30€. C'est bien peu lorsqu'on connaît le ratio habituel pour les boissons.

Pour le repas du dimanche, la recette « repas + soirée » s'élève à 2 871,00€ (repas à 15€ + vin à 8€ la bouteille + bar). La seule recette des repas s'élève à 2 550€ (170 personnes X 15€), soit 321€ de boissons. Félicitation, chers administrés, vous êtes très sobres !

- La recette du repas du lundi s'élève à 1 543,80€, toujours sur le même principe (repas à 15€ + vin à 8€ la bouteille + bar), et l'on constate qu'il manque quelques centaines d'euros, puisque 120 repas à 15€ font 1 800€.

Et en 2017, que s'est-il passé ?

Pour la fête 2017, les frais supportés par la Municipalité s'élèvent à seulement 12 235,94€. L'organisation par plusieurs associations de cette fête nous offre ce tableau très éloquent :

Année	Dépenses fête	Recettes fête	Subventions perçues	Résultat fête
2017	9 779,63	13 615,43	0	+ 3 835,80€

Comme je l'ai évoqué, cette fête a été *boycottée*. Elle a, en outre, coûté beaucoup moins à la Commune comme l'indique le chiffre ci-dessus.

Par rapport aux chiffres annoncés les années précédentes et aussi par rapport aux constatations :

- l'aubade rapporte en moyenne 800€, donc + 300€ par rapport au résultat de 2017.

- la belote rapporte en moyenne 800€, donc + 700€ par rapport au résultat de 2017.

- il a manqué environ 30 participants par loto, soit 120 personnes à 10€ par joueur, donc + 1 200€ de recettes par rapport au résultat de 2017.

On peut donc sans crainte rajouter environ 2 000€ aux 3 835,80€, ce qui porterait le bénéfice de la fête, avec une gestion rigoureuse, entre 5 500 et 6 000€.

Cela se passe de commentaire, n'est ce pas !

Voilà, vous avez maintenant des éléments clairs et vérifiables pour avoir une opinion plus précise. Ces chiffres sont à votre disposition auprès du Comité des Fêtes, ils les ont communiqués lors de leurs assemblées générales, n'hésitez pas à les leur demander !

Jean-Charles Sers, Maire de Castelnau de Guers

FÊTE VOTIVE 2017 - GÉNÉRATIONS CASTELNAU



L'association **Généralions Cas-telnau** est fière de cette fête votive 2017. D'une part, par sa fréquentation très satisfaisante et prouvant encore que **les Castelnaulais savent perpétuer les traditions**, même avec un programme festif réadapté s'inscrivant dans l'enveloppe budgétaire fixée par la Mairie et, d'autre part, par notre très beau résultat financier qui nous permettra d'investir sur de futures manifestations à venir.

Je tiens à remercier la Municipalité, les élus, les secrétaires, les agents techniques, la policière municipale et bien sûr M. le Maire pour leur travail, leur implication et surtout la

confiance qu'ils ont su nous donner pour travailler, tous ensemble, main dans la main, et **faire que cette fête votive soit un nouveau tournant dans le monde associatif et festif** qu'il faut savoir faire perdurer dans notre village.

D'un point de vue financier, l'association a réalisé un **bénéfice d'un peu plus de 1500€**, résultat très satisfaisant pour 3 jours de travail. Une grande fréquentation au bal du vendredi soir avec l'orchestre Cock-

tail de Nuit, où les convives ont su danser jusque tard dans la nuit. Le samedi, pour notre loto, près de 140 personnes avaient répondu présent. Nous avons investi dans de beaux lots et de nombreux bons d'achat, ce qui nous a tout de même permis de réaliser un bénéfice d'un peu plus de 500€.

Pour le repas spectacle cabaret du dimanche soir avec les « 1001 Ladies » venues de Tourbes, 160 personnes ont su se régaler de plumes, de danse et de charme autour d'un couscous préparé par Sylvia, ce qui nous a permis de réaliser un bénéfice, tout confondu, de 5€ par personne.



Midi Libre.com

Midi Libre du 21/03/2017 Par Jean-Claude Mithouard

Repas des anciens de Castelnau-de-Guers : pourvu que ça dure

Alors que de nombreuses Communes renoncent désormais à organiser le repas des anciens en raison des contraintes budgétaires le Maire, Jean-Charles Sers, a rappelé son attachement à ce moment de convivialité malgré une diminution de 60 000€ de la dotation de l'État.

Ainsi 115 Castelnaulais de plus de 60 ans se sont retrouvés ce vendredi 17 mars à la salle polyvalente pour partager un bon repas, pas particulièrement diététique, et guincher un peu.

Après la remise du traditionnel bouquet à la doyenne du banquet, en l'occurrence Paule Munoz qui affiche une sacrée forme malgré ses 92 ans, conjonction rarissime c'était, ce jour, l'anniversaire de trois demoiselles qui ont ainsi reçu un superbe bouquet pendant que la salle entonnait en chœur "joyeux anniversaire".

Après tangos et cha-chas l'épisode consacré à une rétrospective des sixties, entre saumon et civet de biche, a trouvé une résonance particulière parmi les participants qui d'un coup avaient retrouvé leurs vingt ans. Les mines réjouies des aînés étaient autant d'encouragements pour la Municipalité à maintenir le plus longtemps possible cet événement, pur moment de bonheur.



Photo : JC Mithouard

Bientôt à Castelnau de Guers



ZUMBA
fitness

Zumba Party

Salle polyvalente
de Castelnau de Guers

*Avec Stéphanie
et Cyril*

19 mai à 20h30 **10€**
gratuit - de 12 ans

*Venez danser, découvrir ou seulement regarder!!
ouvert à tous*

Inscription Sandrine : 06 70 53 37 10



3/4
JUN
2017

castel' en fuoc

Festival Occitan

Castelnau-de-Guers

SAMEDI
ANIMATIONS TRADITIONNELLES / REPAS / CASTEL PLAGE / DÉFILÉ DE MODE
CONCERT JOANDA 21h / **GOULAMAS'K** 22h

DIMANCHE
14h CONFÉRENCE-CONCERT J.M. LHUBAC / ANIMAUX TOTÉMIQUES 16h
REPAS / FEU DE LA SAINT-JEAN AVEC LE LOUP AU CHÂTEAU
en collaboration avec Herault

PROGRAMME en mairie et sur [facebook](#) INFORMATION 06 12 49 18 12

Organisé par GÉNÉRATIONS Castelnau

ET AUSSI :

AC3 SOIRÉE DANSANTE - SAMEDI 20 MAI

GALA DE DANSE DU COC - SAMEDI 10 JUIN

SALON D'ARTS PLASTIQUES D'ARTS AU CHÂTEAU - DU 16 AU 24 JUIN

FÊTE DE LA MUSIQUE - VENDREDI 23 JUIN

VISITES THÉÂTRALISÉES DU VILLAGE

FESTIVITÉS DU 13 JUILLET

SOIRÉES CULTURE, TERROIR ET VIN - SAMEDI 5 ET DIMANCHE 6 AOÛT

RASSEMBLEMENT DES BRESUCUDOS - DIMANCHE 27 AOÛT

...

GENERATIONS CASTELNAU

Comme nous vous l'annoncions début décembre, notre nouvelle association **Généralions Castelnau** (encadrée par les membres de l'ancienne Association de Parents d'Elèves que nous avons dissoute pour des raisons déjà évoquées) vient d'être créée dans le but de **faciliter les relations entre les adultes et la jeunesse de Castelnau** et surtout **cultiver les liens entre générations**.

C'est dans cette optique que nous avons mis de suite le pied à l'étrier lors de la **fête votive** de janvier dernier grâce à la confiance et l'aide apportée par la Municipalité, ainsi qu'avec le partenariat d'autres associations du village.

C'est avec elles aussi que nous avons préparé l'apéritif d'ouverture du vendredi soir. Ensuite, les membres de l'association ont tenu la **buvette** dès 22h pour le **bal gratuit** dont toutes les personnes présentes ont su reconnaître les qualités de chant et la mise en scène parfaite des danseuses sur scène.

Notre **grand loto** du samedi qui s'est passé dans une magnifique ambiance avec une salle quasi pleine, et enfin notre **repas spectacle cabaret** du dimanche soir avec les « 1001 Ladies », a su charmer les 160 convives autour d'un délicieux couscous.

C'est donc avec une grande émotion que les membres de l'association sont heureux de vous retrouver pour cette nouvelle année 2017, pour vous faire partager leurs ambitions, et surtout avec une très grande motivation que nous vous concoctons un programme très riche et varié pour les mois à venir, pour que la vie à Castel-

nau vous soit encore plus belle !

Le samedi 25 mars a eu lieu à la Maison du Peuple notre **première soirée multicolore**.

Les enfants de 8 à 14 ans ont pu profiter d'une **sortie en bus pour le Laser Game de Clermont l'Hérault**, en partenariat avec le Centre de Loisirs, le jeudi 6 avril.

Nous vous rappelons aussi notre **Zumba Party le 19 mai à 20h30 à la salle polyvalente, le festival occitan Castel' en Fuoc les 3 et 4 juin (voir ci-dessous) et notre sortie en bus le 21 Juillet 2017 pour le concert STARS 80 aux Arènes de Béziers !** Pensez à réserver dès maintenant, quelques places sont encore disponibles (infos ci-contre).

Si vous désirez devenir membre adhérent et nous accompagner dans nos projets, nous aider humainement, merci de vous rapprocher des membres actuels qui sauront vous renseigner.

A très bientôt.
Arnaud Ozeray - Président de l'association Généralions Castelnau

3 4 JUIN 2017

Castel' en fuoc
Festival Occitan
Castelnau-de-Guers

LE PROGRAMME

Organisé par **Généralions Castelnau**

ZUMBA fitness

Zumba Party

Salle polyvalente de Castelnau de Guers

Avec Stéphanie et Cyril

19 mai à 20h30 10€
gratuit - de 12 ans

Venez danser, découvrir ou seulement regarder!! ouvert à tous

Inscription Sandrine : 06 70 53 37 10

LA TOURNÉE PHÉNOMÉNALE !

Stars 80 55€
32€ pour les - de 12 ans

PLACES LIMITEES

10 ANS DÉJÀ !

LID FRANCOIS FELDMAN SABRINA PLASTIC BERTRAND JULIE PIETRI EMILE ET IMAGES PATRICK HERNANDEZ PAULINE ESTER DOOKIE DINGLER JEAN-PIERRE MADER JONIECE JAMISON DÉBUT DE SOIRÉE PHIL BARNEY THIERRY PASTOR JEAN SCHULTHEIS LAROCHE VALMONT PATRICK COUTIN
MISE EN SCÈNE CHRIS MARQUES

ARENES DE BEZIERS - LE 21 JUILLET 2017 A 21H

L'association Généralions Castelnau vous propose une sortie familiale ou entre amis!!!
Le tarif comprend le transport et les places de concert

Depart en bus de Castelnau de Guers à 19H15 devant la mairie
Reservation Sandrine : 06.70.53.37.10

SAMEDI 3 JUIN

11H DÉFILÉ OCCITAN dans les rues et en musique avec Kara Pascal, les habitants et les enfants sont les bienvenus. *Départ : Marie. CANTIS E DANSA TRADITIONAL* par l'école Calandreta dels Polinets

- GRANDA CONCOURS D'AIOLI et dégustation. Venir avec son pilon et ses ingrédients. Information et réservation 06 18 90 50 35 - calandretainfo@gmail.com

12H REPAS hamburger traditionnel, cocktail « castel »

Dès 14h

- Concours traditionnel de craché de noyaux d'olives - panier garni à gagner
- Coin lecture par l'association L'Attrape Livres - conte en occitan
- Expo de peinture par Arts au Château
- Atelier sculpture avec Tiennouch sur inscription 06 70 53 37 10
- STANDS TRADITIONNELS / JOCS EN OCCITAN per jugar tot sol o en colà
- Lancer d'espandilles / tir à la corde / jeu de quilles / tambourin...
- Sieste musicale par le CIRDOC

17H DÉFILÉ DE MODE « Fashion trad » : M'zelle Soleil - Miss mouffl' - Delphine Roger - Brigitte La mode selon Pt - Lo - C'fée pour vous - Cybèle - Sublime la Fourmi.

18H COSF biterrois branche culturelle de l'ASBH de Beziers : tombola + invité surprise !!

20H REPAS occitan (jambon à la broche 10€) et Musique de Baletti **RÉSERVATION 06 70 53 37 10**

21H **CONCERT JOANDA** + chants avec le public **JOANDA**

22H **CONCERT GOULAMAS'K** *Goulamas'K*

DIMANCHE 4 JUIN

14h CONFÉRENCE-CONCERT **JEAN-MICHEL LHUBAC** : Rituels étranges des tribus Languedociennes

16h Rassemblement des **ANIMAUX TOTÉMIQUES** en musique, danse du soufflet et présence de nombreux animaux : Loup-Castelnau, Paulin-Pézenas, Paulin-Monblanc, Paulin-Alagnon, Carf-Servian, Mulet-Valras, Cibe-Leignan, Blou-Portragues, Chèvre-Montagnac.

19h REPAS convivial et Musique de Baletti **RÉSERVATION 06 70 53 37 10**

21h SPECTACLE THÉATRALISÉ avec l'association des « Rosses Moustiques » dans le village. *Départ : Salle Polyvalente. FEU DE LA SAINT-JEAN AVEC LE LOUP AU CHÂTEAU*

En collaboration avec **Merault**

Parking Salle Polyvalente - INFORMATION 06 12 49 18 12

Delphine Roger, L'Attrape Livres, C'fées pour vous, Cybèle, CALANDRETA DELS POLINETS, Le croque, nérault tribune, Les Rosses Moustiques, La Fourmi, Le croque



Tout le bureau du 3ème Age lors de l'AG du 11/12/16

LA GALETTE DES ROIS DU 8 JANVIER 2017

Les tables sont accueillantes dès notre arrivée : chocolats et clémentines nous attendent avant la couronne des rois individuelle et de belle taille, qui va nous être servie...

Puis on nous annonce **Capucine et sa troupe**. Ce sont des travestis sympathiques et super entraînés dans leur spectacle-cabaret qui savent nous amuser entre chants, imitations, danses et blagues. Ils sont sur scène et parfois dans la salle où ils interpellent en direct nos amis présents avec une familiarité verbale qui déclenche les rires.

Encore de bons moments partagés dans notre Club qui sait nous faire oublier que notre jeunesse est partie.

ASSEMBLEE GENERALE DU 11 DECEMBRE 2016

Comme tous les ans pour l'Assemblée Générale, la présidente fait le compte rendu de l'année écoulée, la trésorière présente le bilan 2016, la secrétaire parle des voyages. Francis Tolini nous projette sur grand écran les photos de tous les événements.

Petit changement dans le bureau : la trésorière Annie Brissiaud se retire de la trésorerie pour raison familiale mais reste au bureau comme secrétaire adjointe. **Elle est remplacée par Josette Ferrer.**

Certains pourraient penser que cela n'est pas très gai... Et bien non, au club du 3ème âge de Castelnau de Guers, **après le sérieux arrive les distractions.** C'est un bon goûter qui nous attend accompagné de musique, de chants et de danses dans une ambiance joyeuse.



Capucine et ses danseuses avec le bureau du Club



En ce 17 février 2017 le 3e Age est en fête pour son **repas annuel** où des surprises sympas sont au rendez-vous. En effet, **les Gypsy King** nous rendent visite avec guitares et longues chevelures dans un tourbillon de musiques, de chants et de fous rires...

Puis un couple inattendu arrive : c'est **Sylvie Vartan** avec sa longue chevelure blonde et **Johnny Halliday** toujours séduisant qui dans un beau duo sans fausse note, chantent avec des mimiques irrésistibles !

L'ensemble bien orchestré par notre super animateur qui a su guider ce spectacle en nous comblant de joie et de bons souvenirs.

EXPOSITION - VENTE DES TRAVAUX MANUELS DES COUTURIERES DU 3E AGE

Samedi 20 mai de 10h à 17h

Dans la salle du 3e Age (attendant à la Maison du Peuple).

Vente au profit de l'Association du 3e Age de Castelnau de Guers

Entrée libre

Téléthon 2016

Une belle matinée avec pas moins de **12 équipes** lors du concours de pétanque adulte/enfant. Beaucoup de plaisir et de sourires, surtout à la remise des récompenses car aucun enfant n'est reparti les mains vides.

Concours de pétanque de Noël

Comme chaque année les plus courageux sont venus passer un moment convivial sur le terrain route de Florensac, histoire de ne pas oublier que même à Noël on peut jouer aux boules !

Fête votive 2017

Des participants très satisfaits lors des deux concours de belote qui se sont déroulés dans une ambiance plus que bonne. A l'issue des deux jours, le trophée du Challenge Clovis Guy a été remis aux vainqueurs. Ces derniers, dans un geste témoi-

gnant de l'esprit souhaité par le COC pour cette manifestation en ont **confié la garde aux enfants de Guy Clovis en attendant qu'il soit remis en jeu l'année prochaine.**

Repas de la St Valentin

Les amoureux s'étaient donnés rendez-vous le 11 février à la salle polyvalente pour une soirée qui fût très appréciée. **Un repas mitonné de main de maître**, une intervention pleine d'humour proposée par **Daniel Trubert**, toujours fidèle à lui-même et l'animation musicale de **Nicolas Rouyer**... Il n'en a pas fallu plus pour que chacun passe un agréable moment.

Tambourin

Le 18 mars 2017 a eu lieu **le trophée Chris Allemand** qui a réuni 4 équipes de la région aux cotés de celle de Castelnaud (cf article ci-dessous).

A venir

Une **sortie patinoire** est prévue dans les mois à venir, nous ne manquerons pas de vous tenir informés.

Rappels

> Les **concours de belote** ont toujours lieu **un vendredi soir sur deux à partir de 21h** dans la Maison des sports Michel et Christianne Bosquier, route de Florensac.

> La **section Pétanque** nouvellement reformée, comptant actuellement 9 licenciés vous attend **tous les samedis après-midi** (sauf en cas de pluie).

Renseignements

clubomnisportscastelnaulais@gmail.com

Philippe : 06 59 19 67 21

Jean-Sé : 06 45 71 09 18

Midi Libre.com

Midi Libre du 21/03/2017 Par Jean-Claude Mithouard

CHALLENGE CHRIS ALLEMAND : Narbonne remporte le challenge de tambourin de Castelnaud-de-Guers

Cela avait bien commencé ce samedi 18 mars sur un terrain du Club Omnisports Castelnaulais balayé par une petite bise surnoise qui glaçait joueurs et spectateurs venus nombreux pour ce challenge de tambourin Chris Allemand.

Castelnaud emportait la première rencontre face à Usclas puis Narbonne battait Florensac. Pour la désignation de la troisième place Usclas éliminait Florensac en petite forme ce jour-là.

Puis vint le moment très attendu de la finale où Castelnaud affrontait Narbonne. Ce fut un match âprement disputé qui tourna en faveur des Audois plus aguerris en matière de tramontane.

C'est Nathalie, la maman de Chris, qui remit le trophée aux Narbonnais. La cérémonie s'est déroulée en présence du maire Jean-Charles Sers, du conseiller départemental Vincent Gaudy et du député Sébastien Denaja qui avait tenu à faire le déplacement depuis Sète pour honorer le caractère hautement symbolique de l'événement.

L'équipe de Narbonne, plutôt que de ramener le trophée chez elle, a décidé de le confier à Nathalie. Tout le monde attend le 3e challenge l'an prochain.



Photo : JC Mithouard

L'ATTRAPE-LIVRES

Depuis septembre et la fête des 1 an, l'Attrape-livres n'a pas relâché ses efforts.

L'anniversaire de l'association a été l'occasion de découvrir l'art urbain avec une **graffeuse montpelliéraine Miss Tiki**.

Et toujours la même volonté de faire



participer les enfants et le centre de loisirs : **réalisation de pochoirs** en plein air et **décoration éphémère** de la bib de rues.

En octobre, nous avons lancé la 1^{ère} **heure du conte avec Robert Jaeger**, autour d'Alphonse Daudet. Plaisir garanti pour petits et grands. La seconde séance n'a pas pu avoir lieu mais nous œuvrons pour maintenir cette activité.

Au vu du succès rencontré avec Miss Tiki, nous avons programmé en décembre un atelier graff spécial Noël là encore en extérieur.

Le début d'année a vu se concrétiser un projet en partenariat avec Mehdi Melhaoui, sculpteur en résidence à Castelnau. **Un banc à livres** a été créé spécialement pour la bib de rues. Il est à disposition de tous les publics.

Notre évènement culturel printanier a eu lieu le 17 mars : un café irlandais avec la venue de Michel Mulleras musicien rock et folk.

Pour plus d'infos, pour adhérer, nous contacter :

> bibderues-castelnau@gmx.fr

> **06 29 85 07 91**

> **Page Facebook de l'Attrape-Livres**



**** 26 MAI ET 22 JUIN : Sieste littéraire en plein air // ** 29 SEPTEMBRE : Fête des 2 ans en plein air**

LE LOUP ET LA FÉE DE CASTELNAU DE GUERS

Le samedi 12 novembre a eu lieu la toute première **fête du Loup et de la Fée**. Environ 200 personnes se sont jointes à cette déambulation, qui est passée au cœur même du village, permettant une intimité et une proximité avec l'animal totem, plus facile que lors des grands rassemblements.

Ce fut **un moment de rencontres et d'échanges** entre les bénévoles de l'association et les Castelnaulais, et bien sûr l'occasion de **tester son courage en approchant l'animal**.

Merci à tous ceux qui ont permis à cette fête d'être une réussite.

Nous avons aussi récemment assuré **l'Aubade de la fête votive**, ce qui nous a permis de récolter des dons qui permettront d'assurer l'entretien de la toile et de la structure du Loup.

Le samedi 22 avril, nous avons eu le plaisir d'organiser le **Carnaval du village**.

Après une déambulation dans les rues du village en compagnie du Loup et de la Fée, de la danse du soufflet..., le défilé s'est terminé par

le jugement de M. Carnaval.



Le meilleur déguisement fille et le meilleur déguisement garçon (enfant) du défilé ont été récompensés.

Puis les participants ont pu profiter d'une **soirée déguisée à la Maison du Peuple** avec concours du meilleur déguisement adulte récompensé, tapas et buvette sur place.



BIENTÔT UNE NOUVELLE ASSOCIATION À CASTELNAU !

C'est en septembre 2017 que le **Club Photo de Castelnau-de-Guers** sera ouvert à tous, débutants et amateurs éclairés pour :

- > **se perfectionner aux techniques de la photographie numérique ;**
- > **faire des sorties prise de vue ;**
- > **apprendre la maîtrise des outils informatiques de traitement d'images... et bien d'autres choses !**

Le club se réunira une fois par semaine, en soirée. Nous vous ferons connaître le lieu et le jour des réunions dès que possible.

Si vous êtes intéressés par la photo numérique, suivez l'information sur le bulletin municipal, ou contactez-nous directement.

Gérard Guiraud, Président du CPCG
3, rue des Jasses, 34120-Castelnau-de-Guers
04 67 98 88 19 / 06 62 85 88 85
club.photo.cdg@gmail.com

THÉÂTRE : AINSI SOIENT-ELLES

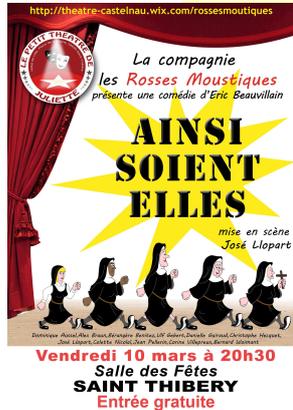
Nous avons établi un partenariat avec **Le Petit Théâtre de Juliette** de Saint Thibéry rencontré lors du concours de théâtre amateur organisé par l'illustre Théâtre. Pour le plaisir de tous, ils sont venus le 3 mars jouer à Castelnau une pièce à l'humour absurde, caustique et burlesque, mise en scène par Pierre-Luc Scotto : « **Veillée Funèbre** ».

Une semaine plus tard, les **Rosses Moustiques** ont été chaleureusement applaudis à Saint Thibéry pour « **Ainsi Soient-Elles** ». **Quelle joie de partager ainsi notre passion du théâtre !**

Alors, nous continuons avec d'autres échanges et invitations :

- Le **Rotary Club d'Agde** nous accueille le **17 juin à 20h30 au théâtre de Marseillan** (entrée libre, représentation ouverte à tous).

- Le 7 juillet à 21h c'est à **Puisserguier** que l'association ARESP qui travaille à la restauration du château de Puisserguier nous invite.



VISITES THÉÂTRALISÉES

Cet été, **grand bouleversement** dans les saynètes des Visites Théâtralisées : nouveaux personnages et nouvelles péripéties...

Dates des visites
(sous réserve de modifications)

- dimanche 25 juin 2017 à 17h
- dimanche 9 juillet 2017 à 17h
- dimanche 23 juillet 2017 à 21h
- dimanche 6 août 2017 à 17h
- dimanche 20 août 2017 à 21h
- dimanche 17 septembre 2017 à 17h

Pour des informations plus détaillées en temps réel, rejoignez-nous sur notre site : <http://theatre-castelnau.wix.com/rossesmoustiques>



A.S.P.A.H.C.*

A.S.P.A.H.C.* : Association de Sauvegarde du Patrimoine Archéologique et Historique de Castelnau de Guers

Lors de l'Assemblée Générale de l'association du patrimoine le 3 février dernier (cf photo ci-contre), le président a exprimé son entière satisfaction de voir que la **notoriété de l'ASPAHC s'accroît au fil des ans**. Pour preuve : 19 adhérents supplémentaires ont été enregistrés depuis l'année dernière !

La mise en ligne de notre site internet et les activités que nous proposons au fil des mois y sont sans doute pour beaucoup.

Début mars, l'association a organisé la **visite du musée archéologique Jean Saluste à Portiragnes** ainsi que la **visite de la Maison du patrimoine de Vias**.

Le 9 avril, une sortie a été organisée à Octon avec au programme la **visite de la chapelle Notre-Dame de Rou-bignac et d'un ensemble de dolmens et de menhirs**.

Le 23 avril a eu lieu le **nettoyage de printemps du site de la chapelle de Saint-Antoine** préalablement aux **travaux de restauration de la chapelle et de l'ermitage** qui



vont débiter fin mai grâce à l'aide gracieuse de l'entreprise Munoz.

Le 18 mai, l'ASPAHC organise une sortie dans l'ouest biterrois avec la **visite de l'abbaye de Fontcaude et de Puisserguier**.

Un **séjour en Dordogne et Lot** avec la visite du **Centre International d'art pariétal** et de la **grotte de Lascaux 4** et d'autres sites sera organisé après l'été.

Pour de plus amples informations :

Site internet : <http://patrimoine-castelnau.wixsite.com/aspahc>

Contact : Noël Houlès au 04 67 98 04 58



Naissances



Bienvenue à

Leny OHLENFORST

Léandro DEJEAN

Myla ALVES

Manon DELRIEU

Livia POLETTI

Lison MARIN

Eythan REYNAERT LENGELÉ

Jules POUZOULET

PROFESSIONNELS DE SANTÉ

- ⊗ **JEAN Georges, médecin généraliste** : 3 pl Mairie, **04 67 90 76 28**
- ⊗ **RAYMOND-LAURÈS Françoise, psychologue** : 5 pl Jeu de Ballon , **04 67 90 75 03**
- ⊗ **MICHELI Sylvie, psychologue, psychologue holistique, hypnose** : 22 rue du Peyral, **04 67 98 37 86**
- ⊗ **DEBAYLE Martine, orthophoniste** : 7bis Avenue des Sautarochs, **04 67 31 47 07**
- ⊗ **SUCHET de RUS Sabrina, développement personnel et Hypnothérapeute** : 1 rue des Oliviers, **07 81 30 76 75**

ADMINISTRATIONS

MAIRIE

Du lundi au vendredi :
9h00 - 12h00 / 16h00 - 18h00

Samedi matin : permanence des
élus de 9h00 à 12h00.

Tel : 04 67 98 13 61

Fax : 04 67 98 09 38

En cas d'urgence :
06 38 65 13 04 (Maire)

AGENCE POSTALE COMMUNALE

Du lundi au samedi : 9h30 - 12h00
Tel : 04 67 93 83 96

ACCUEIL DE LOISIRS

De 7h30 à 18h00 - Tel : 04 67 30 29 59

GENDARMERIE PÉZENAS

Tel: 04 67 98 13 65

CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Secrétariat du canton de Pézenas
Tel : 04 67 67 60 82

Contactez votre Mairie - De nouvelles adresses mails et lignes directes ont été créées pour joindre les différents services de la Mairie de Castelnaud de Guers :

Martine LAHOZ : finances@castelnaud-de-guers.com / 04.67.98.16.93

Marion RUBIO : accueil@castelnaud-de-guers.com / 04.67.98.13.61

Claudia WEICHERT : urbanisme-elections@castelnaud-de-guers.com / 04.67.98.16.94

Décès



Monsieur le Maire et son
Conseil Municipal présentent leurs
plus sincères condoléances aux
familles de

Rosette LAGET

Esther PONS
épouse **MARCO**

Etienne PORTES

Jacques CONSTANS

Thierry MUNOZ

Paulette BERCUNCES

Rose LEBOR

NUMÉROS UTILES

EDF – GDF (standard) : 0 810 00 34 34
 EDF (Sécurité dépannage) : 0 810 333 334
 GDF (Sécurité dépannage) : 0 810 433 134
 GrDF (urgence) : 0 800 47 33 33
 GrDF (projet) : 09 69 36 35 34

LES COMMERCES AMBULANTS

Petit marché le mercredi matin :

- Primeur producteur fruits et légumes Jauffret
- Chevalin de Pézenas
- Fromager Charcutier Raboisson

Le mardi matin :

- Boucher de Caux David Lavelle

Le vendredi matin :

- Volailleur du Lauraguais





AGENDA

MAI

MAI

- 📅 **Vendredi 19/05 : ZUMBA PARTY** (Génération Castelnau - 20h30 - Salle polyvalente)
- 📅 **Samedi 20/05 : EXPOSITION - VENTE** (3e Age - 10h à 17h - Salle du 3e Age)
- 📅 **Samedi 20/05 : SOIRÉE DANSANTE** (AC3 - 20h00 - Maison du Peuple)
- 📅 **Dimanche 21/05 : JOURNÉE DES RÉFUGIÉS** (LSR - 10h-17h - Salle attenante à la Mairie)
- 📅 **Jeudi 25/05 : L'ASCENSION**
- 📅 **Dimanche 28/05 : FÊTE DES MÈRES**

JUIN

JUIN

- 📅 **Samedi 03 et Dimanche 04/06 : « CASTEL' EN FUOC »** DANS LE CADRE DE TOTAL FESTUM (Génération Castelnau)
- 📅 **Lundi 05/06 : LUNDI DE PENTECÔTE**
- 📅 **Samedi 10/06 : GALA DE DANSE** (COC - Maison du Peuple)
- 📅 **Dimanche 11/06 : ELECTIONS LEGISLATIVES - 1ER TOUR** (8h-19h, salle polyvalente)
- 📅 **Samedi 17 au Samedi 24/06 : SALON D'ARTS PLASTIQUES** (Arts au Château - Maison du Peuple)
- 📅 **Dimanche 18/06 : ELECTIONS LEGISLATIVES - 2ND TOUR** (8h-19h, salle polyvalente)
- 📅 **Vendredi 23/06 : FÊTE DE LA MUSIQUE**
- 📅 **Dimanche 25/06 : VISITE THÉÂTRALISÉE** (Rosses Moustiques - 17h)

JUILLET - AOÛT

JUILLET - AOÛT

- 📅 **Dimanche 09/07 : VISITE THÉÂTRALISÉE** (Rosses Moustiques - 17h)
- 📅 **Jeudi 13/07 : FÊTE NATIONALE** (Parking de la salle polyvalente)
- 📅 **Dimanche 23/07 : VISITE THÉÂTRALISÉE** (Rosses Moustiques - 17h)
- 📅 **Dimanche 30/07 : RENCONTRE DES CASTELNAU À CASTELNAU TURSAN** (Castelnau en Fête)
- 📅 **Samedi 05 et Dimanche 06/08 : CULTURE, TERROIR ET VIN**
- 📅 **Dimanche 06/08 : VISITE THÉÂTRALISÉE** (Rosses Moustiques - 17h)
- 📅 **Dimanche 20/08 : VISITE THÉÂTRALISÉE** (Rosses Moustiques - 21h)
- 📅 **Dimanche 27/08 : GRAND RASSEMBLEMENT DES BRESUCUDOS** (Parking de la salle polyvalente)

Retrouvez le détail des actualités sur www.castelnau-de-guers.com